



Les Lilas, le 2 mai 2019

Monsieur François DE RUGY
Ministre de la transition écologique et solidaire
Hôtel de Roquelaure
246 boulevard Saint Germain
75007 PARIS

Objet : Mesures issues du grand débat
Annoncées par le Président de la République

Monsieur le Ministre d'Etat,

Les annonces du Président de la République lors de sa conférence de presse du 25 avril dernier ont retenu toute notre attention.

Nous ne reviendrons pas sur l'ensemble de ces annonces, certaines nécessitant encore d'être précisées pour en mesurer pleinement leur impact, notamment social.

Sur le périmètre de votre ministère de la transition écologique et solidaire, nous faisons le constat de la faiblesse des propositions présidentielles, alors que s'exprime l'attente forte de la société civile pour des changements radicaux au regard de l'urgence climatique et de l'effondrement de la biodiversité. Ecologie, énergie, transports durables, habitat : les solutions existent et attendent des décisions fortes !

Au regard des mesures concrètes que vous aurez à mettre en œuvre, la FSU des MTES/MCTRCT attire plus particulièrement votre attention sur les points suivants :

Réforme de l'administration

Cette réforme comporte une mesure de transfert de nombreux postes de l'administration centrale à l'échelon local, au contact des citoyens.

S'il convient de renforcer les services territoriaux, un ministère technique tel que le vôtre ne peut pas pour autant sacrifier son administration centrale, échelon indispensable à la définition des politiques, à leur mise en œuvre homogène sur le territoire national par un appui approprié aux services et établissements déconcentrés, au rapportage européen, à la bonne gestion des personnels ...

La FSU vous demande d'être particulièrement attentif à préserver cet échelon national, véritable colonne vertébrale de votre ministère, à vos côtés au quotidien.

Par ailleurs, la refonte de l'organisation des services déconcentrés doit être l'occasion pour nos ministères de trouver la place qui leur revient, autant sur le terrain que dans la définition des stratégies régionales, pour apporter une contribution déterminante à la réponse collective aux urgences environnementales.

Travailler davantage

Le Président de la République a appelé à travailler davantage pour financer les baisses d'impôts.

Nous vous rappelons que d'ores et déjà, vos agents ne comptent pas leurs heures. La réalité de nos ministères, c'est l'équivalent de 330 ETP écrêté annuellement en administration centrale et en services déconcentrés régionaux. Chaque agent donne donc chaque année en moyenne 3 jours de travail non payés à l'administration !

Par extension, et au regard des constats faits dans certains établissements publics, le volume d'heures fourni « gratuitement » par les agents publics de votre administration est équivalent aux réductions d'effectifs subies !

Le gouvernement se moque donc des agents lorsqu'il laisse penser qu'ils ne travaillent pas assez. Les agents attendent de la reconnaissance de leur ministère plutôt que ce mépris affiché par le gouvernement.

Abandon de l'objectif de suppression des 120 000 suppressions de postes de fonctionnaires

Le Président de la République s'est dit prêt à abandonner l'objectif de 120 000 suppressions de postes de fonctionnaires, si cela n'est pas tenable en regard d'autres priorités.

Lors de chaque présentation budgétaire, année après année, la FSU souligne à quel point le ministère de la transition écologique et solidaire, le ministère des transports et le ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales sont particulièrement victimes de ces réductions d'effectifs. Les chiffres consolidés des bilans sociaux mettent en évidence qui plus est que ces ministères détiennent l'amère palme d'or des réductions d'effectifs (-3,7% entre 2014 et 2015, -2,9% entre 2015 et 2016), loin devant tous les autres ministères.

Tous les services et établissements publics de votre administration sont touchés, étioquant au quotidien l'Etat dans les territoires, qu'il soit stratège, régulateur ou facilitateur ! Il aura fallu la grogne des gilets jaunes pour que vous en appréciiez l'ampleur.

Dans l'analyse que le Président de la République demande au gouvernement de lui produire d'ici l'été, la FSU compte sur votre pleine mobilisation pour inverser les tendances des schémas d'emplois et être ainsi en mesure de répondre aux politiques prioritaires de ces ministères.

Conseil de défense écologique

Le Président de la République a annoncé la mise en place d'un conseil de défense écologique réunissant le premier ministre et les principaux ministres chargés de cette transition, conseil qu'il présidera de manière régulière pour à la fois décider les choix stratégiques et mettre cette urgence climatique au cœur de toutes nos politiques.

Parmi les messages forts que vous porterez auprès de ce conseil, figure l'annonce de la création d'une filière environnementale complète avec l'émergence d'un corps ministériel de catégorie A à vocation interministériel (ou corps interministériel géré par le MTES) de « génie de l'environnement ». Cela permettrait au ministère en charge de l'Environnement de disposer enfin d'ingénieurs généralistes et d'experts thématiques « environnement » pour définir ses politiques, les mettre en œuvre et de tenir son rôle de facilitateur auprès de tous les acteurs des territoires.

Monsieur le Ministre d'Etat, au moment où se dessine l'acte II de votre gouvernement, la FSU compte particulièrement sur votre plein engagement au service des politiques prioritaires, voire existentielles telles le changement climatique et la biodiversité, et des personnels qui les portent.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre d'Etat, l'expression de notre très haute considération.

Pour la FSU du MTES/MCTRCT

Le Secrétaire Général du Sne-FSU



Patrick SAINT-LEGER